

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026

Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le

ID : 056-215600289-20261006-DELCONVCHARMOBI-DE

Nombre de conseillers en	
exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

Le 6 octobre 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **1er octobre 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Madame Claire MAHE, Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sa. BURBAN Sy. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MAHE C. MARTIN Ch. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : COILIER A. (procuration à BERTHE L.) MENANT P. (procuration à BOULO Y.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Convention financière relative à la participation des communes pour le financement du poste de chargé de projet « Mobilité » - Avenant n° 1

Madame le Maire présente le projet d'avenant n° 1 reconduisant pour 3 ans (2026-2029) la convention financière relative à la participation des communes pour le financement du poste de chargé de projet mutualisé dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur des voies cyclables sur le territoire communautaire.

Cette participation se répartit comme suit :

- 50 % du coût réel pris en charge par Questembert Communauté
- 50 % remboursé par les communes au prorata de leur nombre d'habitants

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et par 4 voix pour, 9 voix contre, 6 abstentions :

- **Refuse** ce projet de convention,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 7 octobre 2026.

Fait à Caden, le 6 octobre 2026
Le Maire

